

Valider mes suivis mensuels provenant des données de la DSN

Cette fiche a pour prérequis l'intégration de vos données DSN l'Extranet IAE (cf. fiche « Accéder aux suivis mensuels alimentés par la DSN »).

1

Vérifier que mon suivi mensuel est alimenté par les données en provenance de la DSN



JANVIER 2025 Version 1 **DSN**

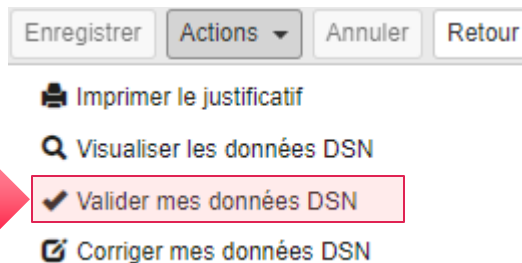
0 Erreur(s) détectée(s) | 3 Déclaration(s) reçue(s) | 1 Salarié(s) sans DSN

- ✓ Le label **DSN** apparaît à côté du mois de suivi → le suivi mensuel est toujours alimenté par les données en provenance de la DSN,
- ✓ Le compte-rendu d'intégration s'affiche en dessous du mois de suivi → les DSN ont été reçues et intégrées.

2

Valider mon suivi mensuel avec mes données DSN

Si les données affichées dans l'aperçu du suivi mensuel correspondent à mon projet de déclaration alors je peux **valider les données DSN**. Le suivi mensuel passera directement à l'état validé

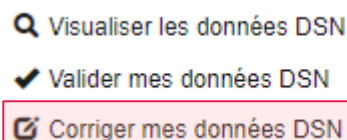


- ✓ **C'est terminé ! Le mois de suivi est validé en DSN et bénéficiera d'éventuelles DSN rectificatives. Le forfait du mois en cours est débloqué.**

3

Corriger mon suivi mensuel pré-alimenté par les données de la DSN

Si les données affichées dans l'aperçu du suivi mensuel **ne correspondent pas** à mon projet de déclaration alors je peux **corriger mes données DSN**.



En cliquant sur « corriger mes données DSN », je peux modifier les heures remontées de mes déclarations DSN et/ou ajouter des heures à un salarié absent de mon intégration DSN. Je peux ensuite enregistrer et valider mon suivi mensuel en mode manuel.

- ✓ **C'est terminé ! Ce mois ne bénéficiera pas d'éventuelles DSN rectificatives. Le forfait du mois en cours est débloqué.**